

Le 1er Mai, principe d'espoir et d'action

Par Danielle Tartakowsky, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Paris-VIII (*).

Le 30 mars, toutes les organisations syndicales (1) ont décidé de donner suite aux puissantes journées de grèves et manifestations des 19 janvier et 19 mars en lançant un appel à manifester ensemble le 1er mai prochain. Le choix d'une telle date est de nature à permettre à ceux pour qui la grève est difficile de se joindre au mouvement. Il est propre à élargir la mobilisation en diversifiant son assise. À telle fin, il convient de faire en sorte que « ce 1er mai ne soit pas banal » déclare Bernard Thibault, qui suggère de travailler son « caractère familial » pour en faire une « mobilisation familiale et intergénérationnelle ».

Le 1er Mai, cette fête dont l'historien britannique Eric Hobsbawm écrit qu'elle est seule à « ne rien commémorer pour ne parler que du futur », s'est affirmé de façon constitutive, en 1890, comme un mythe social de libération collective. Il s'est imposé pour un principe d'espoir, porteur d'une vision du devenir et du monde à laquelle se sont longtemps identifiées la classe ouvrière et la CGT. Il s'est ainsi chargé d'un caractère identitaire marqué qui lui valut longtemps d'être tenu à distance par celles des confédérations ouvrières qui étaient étrangères à cette histoire ou à son héritage, contribuant à expliquer que celles qui, majoritairement, s'en réclament aujourd'hui préfèrent, du moins souvent, déployer à sa faveur des cortèges identitaires spécifiés, propres à construire et affirmer leur propre image.

Que le 1er Mai s'organise en ordre dispersé, y compris dans des phases d'unité d'action telles qu'advenues, par exemple, après l'accord CGT-CFDT de janvier 1966, au risque d'apparaître parfois pour un « miroir grossissant de la désunion syndicale », est dès lors moins paradoxal qu'il n'y pourrait paraître. L'unité prévaut aisément à l'échelle locale, dès lors que des syndicats d'obédiences diverses sont engagés dans un conflit d'ampleur, pour la sauvegarde de l'emploi en premier lieu. Jusqu'à ce jour, elle s'est révélée plus exceptionnelle à l'échelon confédéral et, quand elle advenait, limitée dans son assise, ainsi que souvent surdéterminée par la conjoncture politique. Les années 1973-1979, qui se confondent peu ou prou avec la séquence du programme commun de gouvernement, ont ainsi été marquées par des cortèges de 1er Mai unitaires à l'appel de la CGT et de la CFDT qui s'interrompirent ensuite pour longtemps. En 1995, 1996 et bien sûr en 2002, c'est l'appropriation du 1er Mai par le Front national et la volonté de contre-attaque face à Le Pen qui ont suscité d'autres 1ers Mai unitaires, de plus large assise.

Le front commun réalisé en vue du prochain 1er Mai est de nature singulièrement différente. L'assise de l'unité est sans précédent dès lors qu'elle intègre la CFTC, qui n'avait jusqu'alors jamais fait cortège commun avec d'autres syndicats en pareille circonstance, pas même en 2002, et la CFE-CGC, qui ne manifeste jamais à cette occasion. De surcroît, et à la différence de ce qui s'est passé depuis plus d'une décennie, l'unité ne s'opère pas sur une base politique défensive, mais au nom des principes convergents de riposte à la crise énoncés le 5 janvier par les huit confédérations et fédérations. Pour préparer ce « nouveau temps fort de mobilisation » destiné à « peser sur le gouvernement et le patronat », celles-ci ont convenu de « faire du mois d'avril un mois de mobilisations ponctué d'initiatives visant à soutenir les actions engagées et à organiser les solidarités ».

Dans la continuité de la stratégie déployée depuis début janvier, il s'agit donc de prendre appui sur la conflictualité grandissante qui contraint le pouvoir à la défensive pour amplifier l'importance des journées d'action qui scandent le mouvement. Ces journées qui participent à la construction de la convergence sur la base des principes adoptés le 5 janvier permettent à chacun de prendre la mesure du mouvement et libèrent, par là même, les énergies locales face aux suppressions d'emploi, menaces sur les garanties collectives et atteintes aux services publics. En renforçant, à leur tour, la combativité dont elles se nourrissent. Le 1er mai, journée de lutte et de solidarité internationale, constitue, dans ce cadre, un atout supplémentaire, autorisant l'affirmation d'aspirations convergentes face à la crise à l'échelle européenne et au-delà. L'imaginaire social et la puissance d'évocation dont il demeure chargé peuvent de surcroît lui permettre de distiller un parfum de mai, chargé de rêve et, par là, propre à faire mouvement.

(*). Auteure notamment de *La Part du rêve. Histoire du 1er Mai en France* (éditions Hachette, 2005). (1) *La CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, la CGT, FO, la FSU, Solidaires et l'UNSA*.